

ATELIER C :

Le français, langue internationale

La politique du français en Estonie, aspects linguistiques et culturels

Laurent Pochat

Attaché de coopération pour le français
Centre culturel français de Tallinn

La politique de l'éducation en Estonie consiste à préserver la nation et la culture estoniennes dans un contexte pluriculturel où les deux communautés estophone et russophone coexistent dans une société en pleine mutation. Une loi sur l'enseignement prévoit l'extension du champ d'application de la langue estonienne à tous les établissements scolaires pour 2007 /2008. L'Estonie se développe actuellement très rapidement et l'éducation est l'une des priorités de l'Etat pour développer le système scolaire et les formations permettant un accès direct au marché du travail dans les meilleures conditions. Les langues figurent parmi les disciplines obligatoires et sont enseignées dans tous les établissements scolaires, universitaires ainsi que dans l'administration pour la formation des adultes. Le français connaît actuellement une progression sensible de l'ordre de 34,3 % par rapport aux estimations de 1994-1995. En 2001, les étudiants estoniens inscrits en français représentent 2,7 % des effectifs en langues. Comme dans les pays d'Europe centrale et orientale, la perspective de l'élargissement de l'Union européenne induit de nouvelles demandes de formations linguistiques. Ainsi de nouveaux enjeux émergent et des formations ciblées en français sont proposées pour satisfaire la demande sur le marché des langues.

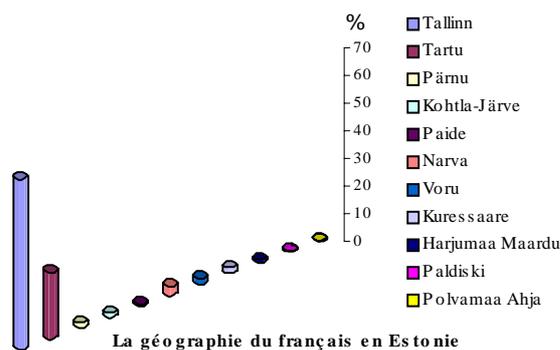
L'Estonie s'identifie à un vaste chantier pour la promotion du français, du stade de l'expérimentation à la conception de nouveaux programmes opérationnels pour constituer un vivier francophone d'agents publics, de fonctionnaires, de cadres et d'experts parmi les décideurs. Cette dynamique qui caractérise actuellement la progression du français dans un pays de tradition non francophone soulève les interrogations suivantes :

- Comment peut-on définir la politique linguistique et la promotion du français en Estonie ?
- Le français peut-il s'implanter de manière durable dans un pays non francophone ?
- Quelles en sont les perspectives ?

Le paysage scolaire et universitaire actuel est le fruit d'une longue tradition d'enseignement héritée du 17^{ème} siècle sous l'influence du roi suédois Gustav Adoph et dispense des formations à plus de 265 000 élèves et étudiants. Après l'indépendance, en 1991, le pays a dû entreprendre une restructuration du système scolaire pour répondre à de nouveaux défis. Cette période libérale a vu naître une pléthore d'écoles et d'universités publiques et privées, des instituts de formation et des écoles de commerce dans un pays de 1,4 millions d'habitants dont une présence forte de la minorité russophone (25 %) qui a fait le choix de s'installer définitivement en Estonie. La langue officielle est l'estonien et l'enseignement en estonien côtoie les écoles russophones fortement implantées dans les régions de Narva, Paldiski et Tallinn, la capitale. 83 % des écoles sont estoniennes en 2001. 86 % d'entre elles dispensent un enseignement général. La répartition des écoles estoniennes sur le territoire n'échappe

pas à une forte et excessive centralisation de l'enseignement dans la région urbaine de Tallinn. Centre des activités et de commandement, Tallinn est une zone d'impulsion et d'attraction qui induit un net déséquilibre des services dans l'aménagement du territoire. L'enseignement par correspondance est un élément de réponse aux régions où il existe un isolat. L'enseignement du français est tributaire de cette géographie qui constitue un handicap pour la promotion de la langue.

Répartition géographique du français		
Ville	Nombre d'élèves	%
Tallinn	2428	62,2
Tartu	953	24,4
Pärnu	75	1,9
Kohtla-Järve	60	1,5
Paide	38	0,97
Narva	138	3,5
Voru	87	2,2
Kuressaare	85	2,18
Harjumaa Maardu	41	1,05
Paldiski	18	0,46
Polvamaa Ahja	9	0,23



Le français se concentre essentiellement sur Tallinn (62,2 %) et Tartu (24,4 %), 2 pôles d'expansion (57,9 % et 25,1 % selon les estimations de 1994-95). Le développement du français dans ces deux villes coïncide avec l'existence des établissements prioritaires francophones qui ont vu croître leurs effectifs. Ailleurs, le français s'implante mal parce qu'il est difficile de faire la jonction entre des professeurs disponibles et la demande. Parmi les langues enseignées par ordre d'importance (l'anglais, le russe, l'allemand), le français se développe rapidement, le contexte européen de pré-adhésion de l'Estonie à l'Union influençant de manière déterminante son enseignement. Le statut d'examen national lui a été octroyé par le Ministère Estonien de l'Education et depuis lors, de plus en plus de candidats se présentent aux épreuves de fin d'année. 4594 élèves et étudiants apprennent le français dans les écoles, les universités et les écoles supérieures estoniennes.

ELEVES ET ETUDIANTS APPRENANT UNE LANGUE ETRANGERE EN 2000-2001												
Langues	Anglais			Allemand			Russe			Français		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Primaire	64610	7886	265	7994	3167	162	1080	13061	182	922	115	42
Collège	41425	11989	534	9504	7996	830	1360	30252	822	543	222	220
Lycée	20484	8102	1567	3996	6200	6093	3188	13103	2063	307	328	874
Universités	10009			2915			226			930		
Ecoles supérieures	5854			936			1653			91		
Ecoles techniques	3340			1250			1483			-		
Total	19203			5101			5402			1021		

A : 1^{ère} langue, B : 2^{ème} langue, C : 3^{ème} langue au choix

Le système d'éducation en Estonie est relativement souple. Il y a un partage des responsabilités en matière de réglementation entre le Ministère Estonien de l'Education et les collectivités locales qui veillent à la gestion des institutions scolaires et à la conception de plans relatifs à l'éducation de la région. Les établissements scolaires prennent des décisions en concertation avec le conseil scolaire qui fixe le statut de l'école et les programmes scolaires sont conçus de telle manière que les élèves ont la faculté de choisir certaines des disciplines qu'ils présentent aux examens. Cela implique un partenariat entre les élèves et le corps enseignant. Les enseignants établissent le programme des écoles, doivent sélectionner les manuels scolaires, les supports d'enseignement, l'emploi du temps pour les matières facultatives et ils choisissent les méthodes d'enseignement. Cette politique de décentralisation des institutions scolaires transfère aux autorités locales autonomes un pouvoir de décision qui leur permet de mieux définir les besoins pour l'éducation, mieux définir le réseau scolaire, la qualification des enseignants locaux, le matériel d'enseignement et les projets de développement. Toutefois, les autorités locales sont soumises à des contraintes, notamment le financement des écoles, qui constituent de lourdes charges.

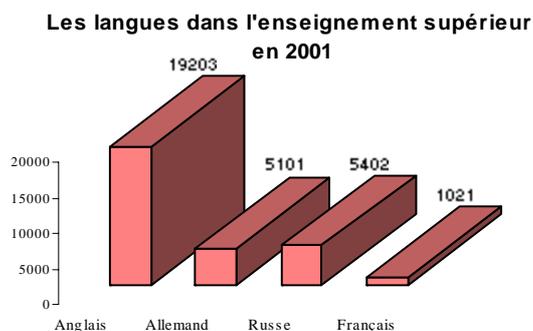
Ces quelques principes définissent la manière dont on peut introduire le français dans l'école estonienne en tenant compte des traditions locales, des nécessités sociales, de la cohérence entre la politique d'éducation nationale, les besoins des régions et le développement culturel. L'Estonie est un pays où l'enseignement distingue le rural de l'urbain et ne donne pas les mêmes possibilités d'évolution dans l'éducation. Cela explique que le français s'implante davantage en zone urbaine pour un public averti. Néanmoins, les autorités locales des zones rurales bien qu'elles aient des difficultés de financement des petites écoles ne sont pas hostiles à l'implantation du français même si cette langue présente avant tout une valeur ajoutée optionnelle parmi les autres disciplines obligatoires. L'introduction du français en milieu rural, semi-rural ou dans des zones urbaines de paupérisation importante est due à l'initiative individuelle d'un chef d'établissement et des associations de parents d'élèves qui souhaitent parfaire leur intégration dans le système scolaire national avec une meilleure garantie de succès pour poursuivre des études dans le cycle supérieur. Dans ce cas de figure, les cours de français sont souvent payants. Il faut alors convaincre les élèves de choisir le français en leur présentant les orientations professionnelles possibles, les qualifications requises pour ensuite faire des études à l'étranger et les possibilités d'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

32 écoles estoniennes ont aujourd'hui un programme d'enseignement en français mais la diffusion du français se polarise surtout dans le secondaire au sein de quelques établissements francophones. Ce sont quatre lycées francophones d'excellence où l'enseignement du français (de la classe 1 à 12) se répartit de la façon suivante : langue A : 850 élèves et langue B : 550 élèves .

Ces lycées regroupant au total plus de 3573 élèves francophones constituent le pilier de l'enseignement du français en Estonie. Ces établissements du secondaire fournissent les futurs étudiants et professeurs des départements de français des universités. Ils sont donc une pièce essentielle du dispositif français en Estonie.

L'enseignement du français est bien introduit dans le système d'éducation supérieur en Estonie et repose sur deux pôles essentiels :

- L'Université Pédagogique de Tallinn
- L'université de Tartu avec le département d'études françaises et le Centre de langues étrangères.



En 2001, l'enseignement supérieur totalise 1021 étudiants en français (19203 en anglais et 5101 en allemand) soit une progression de 63,6% par rapport à 1997. 930 étudiants sont inscrits à l'université et le reste représente des petites sections de français dans des établissements supérieurs d'enseignement technique ou commercial qui ont amorcé une dynamique dans l'enseignement du français sur objectif spécifique. Ce dispositif, loin d'être modeste, a fait ses preuves depuis quelques années mais de nouveaux enjeux existent, notamment la formation de professeurs hautement spécialisés (études doctorales) pour gérer une véritable chaire de français et former des interprètes et traducteurs pour répondre aux besoins des institutions européennes.

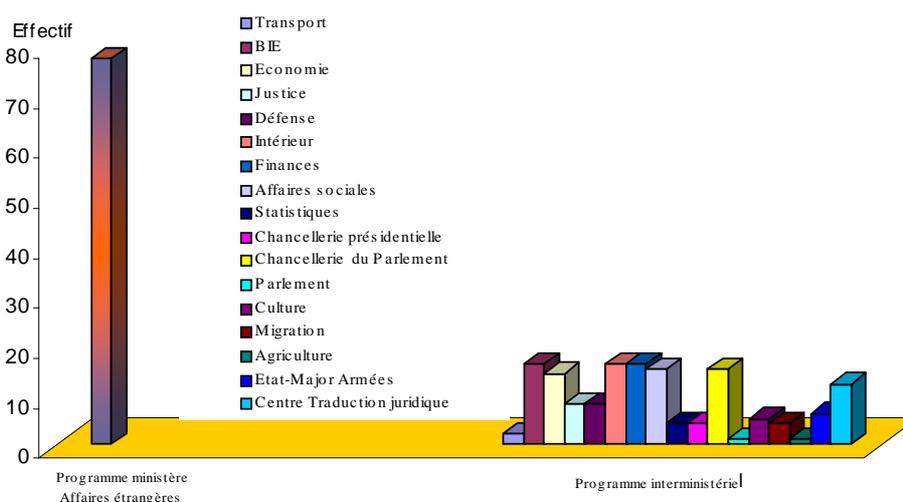
L'Estonie est actuellement un terrain favorable pour développer des accords de coopération et des partenariats institutionnels pour la langue française mais présente aussi, dans le champ éducatif, des lacunes que l'on peut formuler de la manière suivante :

- Une meilleure prise en compte du développement des langues doit être envisagée et mieux structurée. Il existe effectivement un programme national des langues dont le français fait partie mais faute d'une coordination nationale, le développement de cette langue peut être compromis à long terme. Une politique linguistique bien intégrée dans le cursus scolaire aurait des conséquences tout à fait avantageuses pour le français d'autant plus qu'il existe depuis juin 1997 un nouveau diplôme national de fin d'études secondaires comprenant des épreuves en français. Le français de l'interprétation et de la traduction est quasi absent dans l'espace estonien alors que l'utilisation de cette langue est permanente au sein des institutions de l'Union européenne. Le marché estonien n'offre pas suffisamment d'ouvrages en français et notamment de manuels scolaires bilingues franco-estoniens, du français précoce à un niveau avancé. La formation des enseignants a nettement progressé mais présente encore quelques manques. Si les estimations de 1994-95 soulignaient une carence de nouveaux professeurs et la sous-qualification du personnel enseignant, on peut relever les efforts consentis actuellement pour pallier ces

manquements. La filière de formation initiale des professeurs de français de l'Université Pédagogique de Tallinn a créé en quelques années un nouveau corps enseignant prêt à relever de nouveaux défis. 70,6 % du corps enseignant a actuellement une formation supérieure en pédagogie. Pratiquement les 3/4 des professeurs ont donc suivi un cursus universitaire pour faire une carrière dans l'enseignement. Une minorité des enseignants de français qui n'ont qu'une formation secondaire est en voie d'extinction. La qualité de l'enseignement du français dépend donc de l'existence d'un corps de professeurs parfaitement formés à la discipline. Faute d'un programme de formation continue bien défini, une partie des enseignants estoniens de français n'a pas encore assez de qualifications académiques pour l'aptitude à l'enseignement. Cette formation continue, stages et séminaires, qui a lieu hors du temps de travail des enseignants, constitue une réelle préoccupation puisqu'il n'y a pas encore suffisamment d'initiatives en ce sens alors que 3 % de la masse salariale des enseignants est prévue dans le budget de l'Etat pour la formation continue.

La formation dans l'administration estonienne inclut l'introduction du français langue de communication dans les négociations internationales. Les cours de français ont été introduits dans le cadre d'une convention chez les fonctionnaires et les diplomates du Ministère Estonien des Affaires étrangères pour former des interlocuteurs francophones. L'apprentissage du français constitue une épreuve difficile pour les fonctionnaires mais offre une garantie et une promotion dans l'évolution de leur carrière. Depuis que le gouvernement estonien a pris une position officielle en faveur du français et de son développement dans les institutions d'Etat, les programmes linguistiques dispensés sont de plus en plus affinés mais présentent néanmoins des difficultés pratiques quant à leur application en raison des niveaux linguistiques différents des fonctionnaires et des contraintes liées à une multiplicité

Le français dans la fonction publique estonienne en 2001



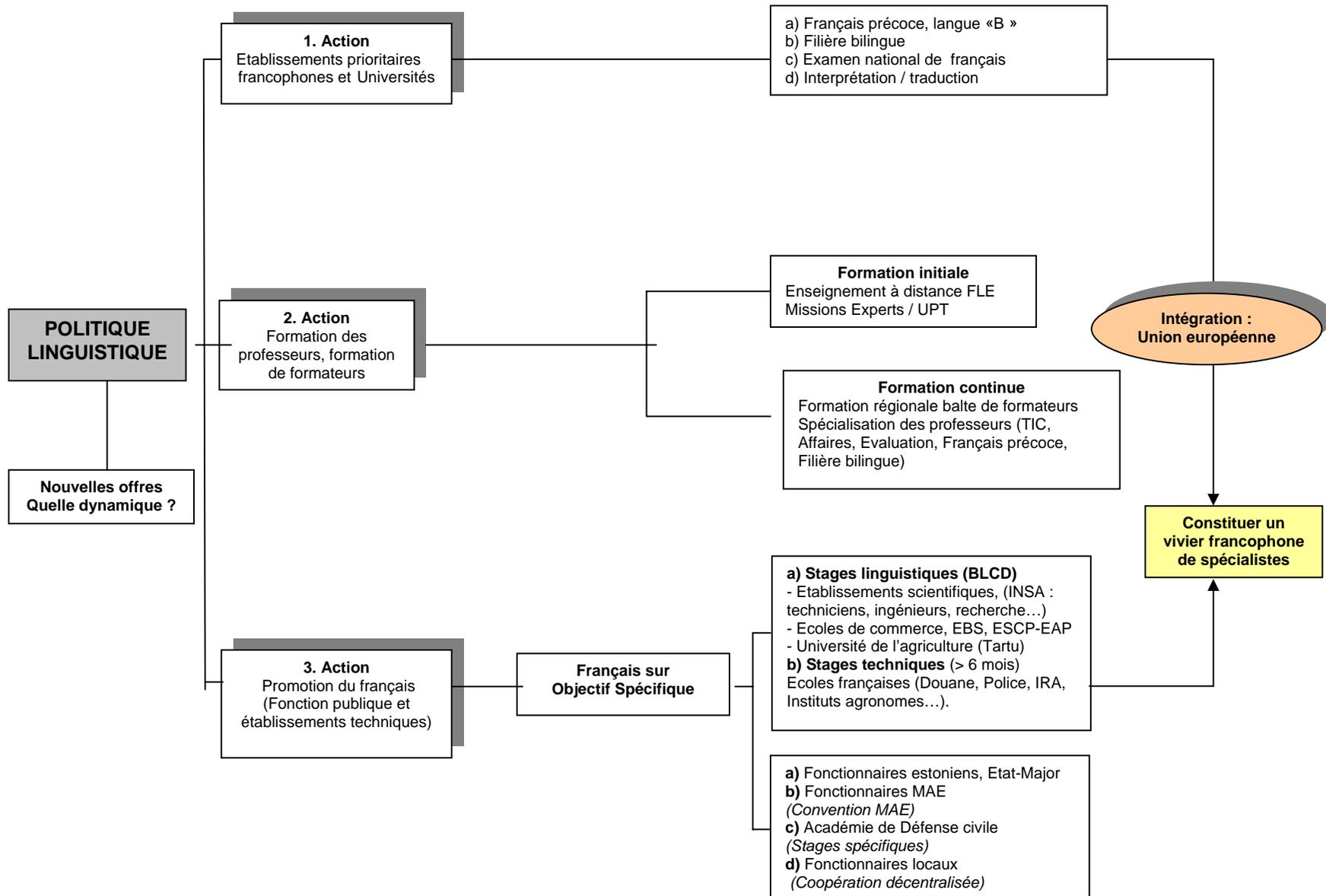
d'interlocuteurs. Environ 16 administrations avec leur propre système de formation et leurs exigences en matière de fonctionnement nécessitent une formation adaptée et complémentaire pour des professeurs de français capables de répondre à ce type d'enseignement spécifique. Pour l'exemple, le Ministère de la Défense s'est fixé une priorité : développer le concept d'éducation relatif à la défense de l'Etat ¹. Ce système d'éducation s'appuie sur l'enseignement et les plans de formation en vigueur et comporte, outre une éducation générale et professionnelle, des enseignants formés à l'Université Pédagogique de Tallinn, une formation linguistique pour la maîtrise de l'anglais et du français dans le cadre de l'OTAN. Les demandes d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN exigent une formation linguistique pour le personnel militaire d'encadrement (la terminologie militaire et le français des relations internationales).

Tendances pour de nouvelles offres

La politique linguistique du français doit s'impliquer dans la culture du pays avec un programme d'actions prioritaires et des initiatives ciblées en adéquation avec les objectifs de la politique d'éducation nationale. Cette forme d'intégration du français engage des projets de développement de la langue dans des domaines variés comme l'enseignement du français précoce, la filière bilingue, le français professionnel. Le français progresse de manière globale mais présente une faiblesse de taille, la méconnaissance par les décideurs estoniens des formations françaises, du système d'éducation français, en particulier le potentiel que représente les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les programmes de recherche scientifique. Le marché français de la formation est donc mal connu ou mal adapté aux besoins du pays qui recherche avant tout des formations opérationnelles. Les échanges universitaires avec la France sont limités, notamment dans le champ de la recherche scientifique. Afin de développer le français scientifique dans les universités, il semble nécessaire de poser les bases d'une coopération sous forme de stages linguistiques pour espérer obtenir un gain réel dans un proche avenir. Dans le cadre de la coopération régionale, la mise en place d'un programme de formation de formateurs des pays baltes soulève un intérêt particulier puisqu'il s'agit de constituer un véritable corps de spécialistes de la formation, mobile entre les pays de la Baltique. L'objectif consiste à fournir des formations de plus en plus spécifiques en français pour répondre à de nouveaux besoins en matière d'ingénierie éducative. Cette formation va, en fin de parcours, jeter les bases d'une nouvelle forme de coopération linguistique. Dans l'enseignement supérieur, un projet de réforme des établissements universitaires devrait mieux définir les priorités en matière d'éducation et de formation. Une plus grande concentration des unités d'enseignement supérieur doit induire une meilleure gestion des ressources locales et redéfinir des normes de qualité pour l'obtention des permis d'éducation et pour l'accréditation officielle des programmes d'enseignement notamment pour les universités privées. Un projet inter-universitaire de développement du français peut constituer à long terme un moyen d'investir dans les filières d'ingénieurs et de gestion sous la forme de partenariats (plan de carrière, stages en entreprises...) avec les milieux professionnels.

Il faut concourir à l'enseignement du français sur objectif spécifique en y associant des établissements tels que les universités techniques et scientifiques, les écoles de commerce et les écoles d'agriculture en coopération avec des partenaires institutionnels pour mieux définir les besoins et les débouchés potentiels des entreprises.

1 : Source : *Rapport National sur la politique visant les jeunes*, Ministère de l'Education de la République d'Estonie, Conseil de l'Europe, 2001, Tallinn, Folger Art.



**Zones d'expansion du français
en Estonie 2000-2001**

